

Ajac et réorientation

Par **Adri**, le **20/03/2017 à 14:08**

Bonjour,

je suis actuellement en deuxième année. Je suis passé en AJAC (L1/L2), et j'ai littéralement "foiré" ma L2 (1er semestre non validé à 9, et le 2nd, ça doit tourner autour des 6).

Voulant me réorienter l'an prochain, je voulais savoir si il y avait possibilité que j'arrête ma deuxième année et passer juste les cours de L1 que j'ai raté...

Histoire d'avoir au moins validé une année.

Le statut d'AJAC n'est pas très clair, donc si quelqu'un a des réponses je suis preneur !

Merci d'avance :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2017 à 14:17**

Bonjour

Je pense que c'est possible, il suffit de vous inscrire qu'en L1. Toutefois je vous conseille de demander confirmation à votre scolarité.